

SWISSMOTO 

Règlement Road Racing Championship 20**25**



MEMBER



OFFICIAL
MEDICAL
PARTNER

RÉPÉTOIRE DES VERSIONS

Ver- sion	Date	Auteur	Remarque
2025	15.01.2025	J.L. Ronchi, P. Montavon	Version initiale

1. Organisation

Le championnat suisse sur circuit se déroule dans le cadre du **BeNeLux Trophy** dans les catégories suivantes :

- **Supersport SSP 600**
- **Superbike SBK 1000**

2. Participants / Licences

Pour participer au championnat, les pilotes doivent obligatoirement être en possession d'une des licences :

- **Swiss Moto - Road Racing - All Classes «National»**
ou
- **Swiss Moto - Road Racing - All Classes «Europe»**

laquelle est délivrée uniquement par Swiss Moto.

3. Conditions d'admission pour motos

- Selon le règlement technique de la FMB REGLEMENT Tech SSP - SSP NG - SBK

4. Inscriptions

- Les inscriptions seront gérées selon le règlement particulier

5. Equipements obligatoires

- Selon le règlement technique de la FMB REGLEMENT Tech SSP - SSP NG - SBK, art. 2.5

6. Attribution des points

- Attribution des points aux 15 premiers classés soit successivement : 25 - 20 - 16 - 13 - 11 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 (art.12.5)

Les règlements 2025 Course sur route et Technique de la FMB ainsi que l'annexe compétition Beneluxcup font foi qui sont annexé sur Swiss Moto (www.fmb-bmb.be)



Jean-Luc Ronchi
Vice-Président Commission



Pascal Montavon
Commissaire technique